

RIVIERA-PAYS D'ENHAUT

VD 348

COMMUNE DE VEVEY

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

Plan de constatation de la nature forestière

Approuvé par la Municipalité de Vevey dans sa séance du

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Soumis à l'enquête publique du

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Adopté par le Conseil Communal de Vevey dans sa séance du

Le Président :

La Secrétaire :

Approuvé préalablement par le Département cantonal de Lausanne, le

Le Chef du Département :

Mis en vigueur le

Vevey, novembre 2025

Echelle : 1:1000

31'348.05

GEO SOLUTIONS

Ingénieurs SA

Avenue 12, 2ème planée 1201 1 1000 Vevey 11 821 803 81/0

www.geo-solutions.ch

Légende :

Aire forestière statique (18 LAT) selon constatation de la nature forestière (art. 24 LVLfo)

Approuvé par l'inspecteur forestier du 5ème arrondissement

Cugy, le

L'inspecteur :

Nicolas BORGEAUD

Ingénieur géomètre breveté

